

TARIF RESTAURATION – HEBERGEMENT

APPRENTISSAGE 2025-2026

A la charge de l'apprenti

(Participation OPCO de l'employeur déduite) °

- Déjeuner : 2.30 € par repas
 - Diner : 1.07 € par repas
 - Nuitée + petit déjeuner : 3.84 € par nuit
-